



**eau**  
**seine**  
NORMANDIE

# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

## ENJEUX ET ENGAGEMENTS DE L'AESN



## EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'OULCHY LE CHÂTEAU

ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau

Agence de l'eau



## I) Contexte :

La nouveauté : des délais de mise en conformité explicités.

1. *Absence d'installation (entre 5% et 15% du parc) : non respect du code de la santé publique => Travaux à réaliser dans les meilleurs délais (Mise en demeure possible)*

2. *Installation défectueuse avec risque sanitaire immédiat (< 5% du parc) : puits utilisé pour l'eau potable – contact possible avec des effluents non traités, ... => Travaux à réaliser dans les 4 ans*



*Impact sanitaire d'ANC sur la commune d'Etavigny*

## I) Contexte :

3. Installations conformes ou avec des dysfonctionnements mineurs - entre 10 et 20% du parc

4. Les 70% restants : non conformes avec ou sans impact.

### 3 possibilités :

*i. zone à enjeu sanitaire (présence de zone de baignade, de périmètre de protection de captage, ...) : délais de mise en conformité : 4 ans*

*ii. zone à enjeu environnemental : délais de 4 ans*

*Ces zones ne sont pas définies dans le SDAGE Seine Normandie. Le PTAP a cependant défini des communes avec un impact potentiel des ANC sur la qualité des cours d'eau. (Commune proche d'un cours d'eau, Population/Débit > 10, cours d'eau en état dégradé)*

**iii. pas dans une zone à enjeu : pas de délai de mise en conformité.**

## II) Les aides de l'AESN :

Aides pour les études et les travaux de réhabilitation

=> 60% de subvention

— Le nombre de dispositifs du bassin Seine-Normandie est estimé à environ 720 000 installations, ce qui correspond à un patrimoine valeur à neuf de plus de 6 milliards €.

— 80% du parc est non conforme, soit potentiellement 4,8 milliards € de travaux et 2,8 milliards € d'aides de l'AESN

— => impossible

Une sélectivité nécessaire sur les installations ayant un impact environnemental avéré (PTAP) ou sanitaire (code de la santé publique)

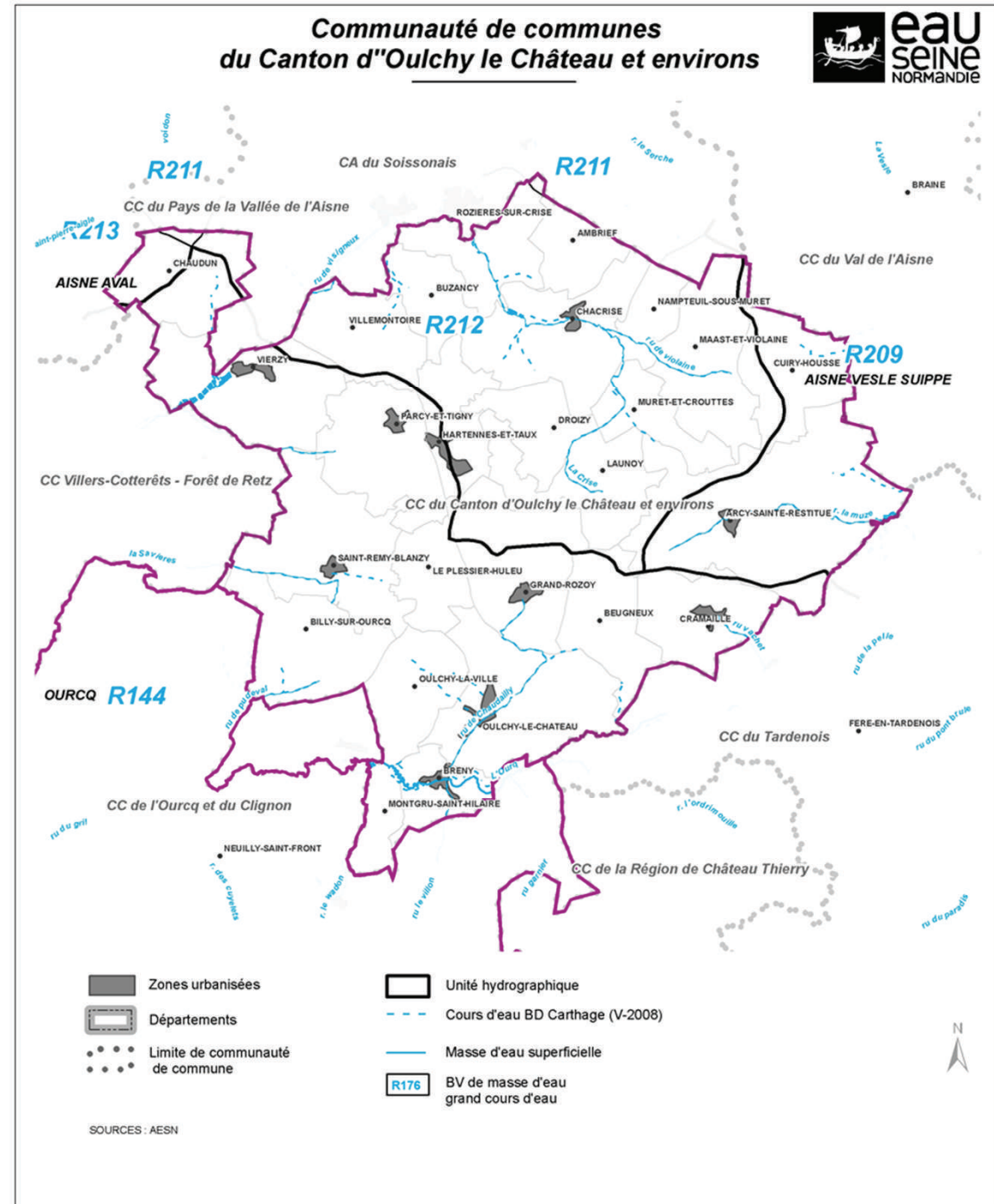


eau  
seine  
NORMANDIE

### III) Exemple de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château



ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau  
Agence de l'eau









eau  
seine  
NORMANDIE

## Etat 2013 physico-chimique des masses d'eau superficielles :

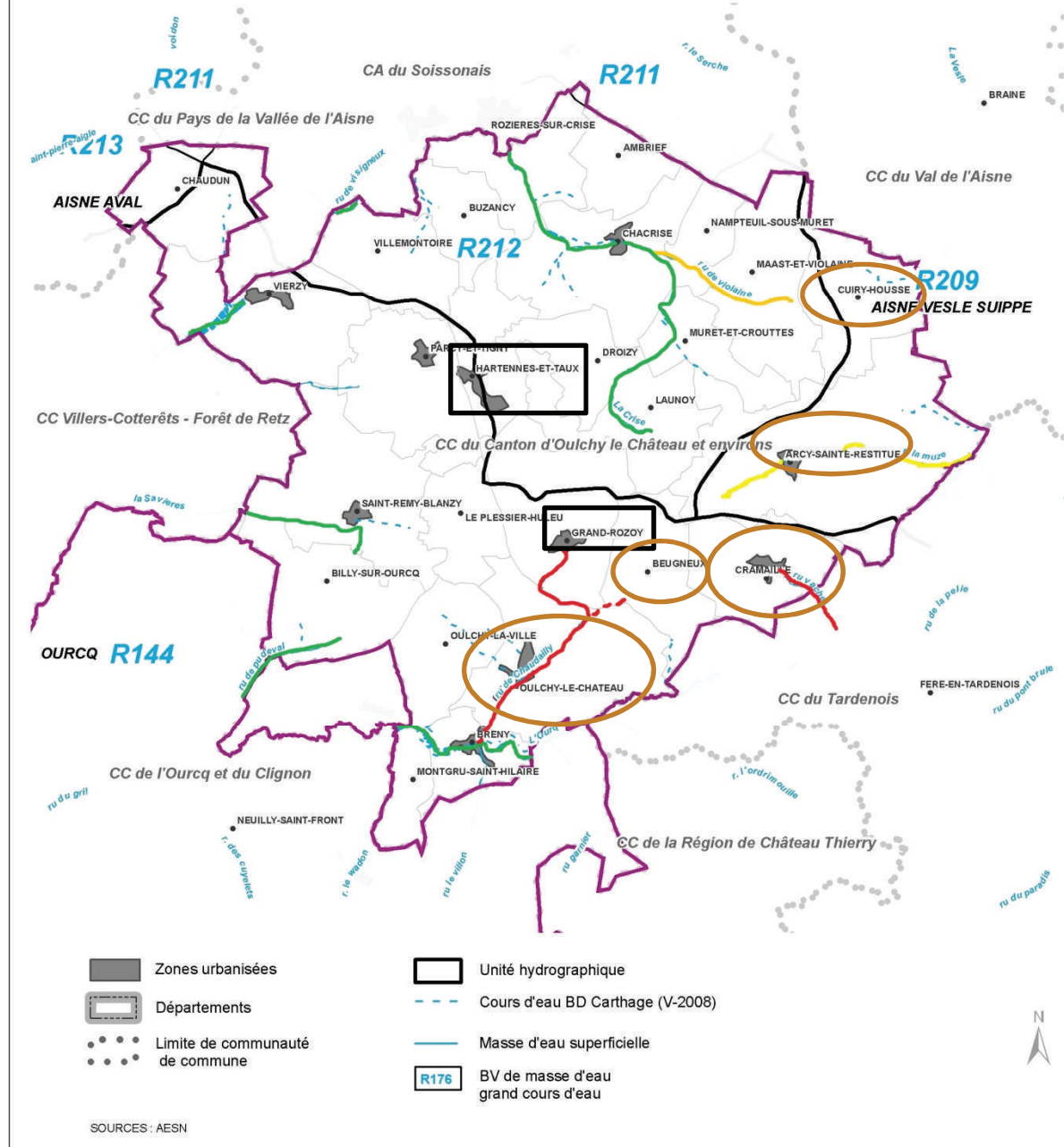
- mauvais
- médiocre
- moyen
- bon
- très bon

## Le PTAP:

- Les communes en collectif
- Les communes en ANC

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau  
Agence de l'eau

## Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château et environs





## IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE OULCHY LE CHÂTEAU	
FICHE DE SYNTHÈSE DES VISITES D'INSTALLATION	
Nombre d'installations pour cette commune	332
CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS	
<b>PRE-TRAITEMENT</b>	
27 % d'installations sans prétraitement	
<b>EVACUATION</b>	
76 % de rejets vers le milieu superficiel	
RESULTAT DU CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (APPLICATION DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2012)	
<b>Installation Conforme en bon état de Fonctionnement</b>	25 soit 7,69%
Le dispositif d'assainissement fonctionne correctement et au moment du contrôle aucun risque sanitaire et environnemental n'a été décelé. Cependant, lors du contrôle certaines recommandations ont peut-être été précisées.	
<b>Installation non-conforme</b>	210 soit 64,62%
Le dispositif d'assainissement présente certaines anomalies qui conduisent à suggérer de réaliser des travaux (cas des installations hors zones à enjeux sanitaire et environnementaux).	
<b>Installation inexistante ou non vérifiable</b>	90 soit 27,69%
Non respect de l'article L.1331-1-1 du code de la santé publique. Les travaux sont à réaliser dans les meilleurs délais.	

Aide en 2012 pour les 2200 premiers contrôles diagnostics sur la communauté de communes: 132 000 €

## IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

Un impact sur le ru de Chaudailly important

### Hypothèses :

	Charge polluante pour 1 installation	Pas d'installation	rendement avec prétraitement seul	rendement avec traitement complet
DBO5	0,15 kg/jour	0%	30%	80%
MES	0,22 kg/jour	0%	30%	80%
NH4+	0,03 kg/jour	0%	10%	50%
Phosphore	0,006 kg/jour	0%	10%	50%

76% de rejets dans le ru de Chaudailly

Débit du ru de Chaudailly à l'étiage: environ 35 l/s

	Concentration milieu de classe du bon état (mg/L)	Concentration sortie bourg théorique (en mg/L)	Classe d'état réel 2015 à Oulchy le château
DBO5	4,5	13,77	Pour la DBO5
MES	37,5	51,41	Pour la saturation en O2
NH4+	0,3	2,5	Pour le NO2 Pour le NH4+
Phosphore	0,125	0,59	Pour le phosphore Total

## IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

### Perspectives :

Travaux indispensables pour retrouver le bon état du ru de Chaudailly.  
Révision du schéma directeur d'assainissement en cours (Aide en 2015)

#### 2 solutions :

- Créer un assainissement collectif (maîtrise d'ouvrage communal jusqu'à application de la loi NOTRE)
- Réhabiliter les installations défectueuses de la commune (via un programme de réhabilitation groupée)



Communauté de Communes des Portes de la Thiérache



D. AILLOT - CCTC



**Merci de votre attention**

**[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)**